

MDPH

Maison Départementale des
Personnes Handicapées de la
Réunion

☎ 800 000 262

✉ mdph974@mdph.re

Financeurs

- **FIPHFP** Fonds pour
l'insertion des personnes
Handicapées dans la
fonction publique

www.fiphfp.fr

☎ 0262 71 13 03

- **AGEFIPH** Association De
Gestion Du Fonds Pour
L'insertion Professionnelle
Des Personnes
Handicapées

www.agefiph.fr

☎ 0262 20 98 11

- **OETH** Objectif Emploi Des
Travailleurs Handicapés

www.oeth.org

☎ 01 40 60 58 58

Contacts

✉ formation-handi@chu-reunion.fr

- **IES Sud**

Mme Isabelle FONTAINE

☎ 0262 35 59 98

Mme Sabine DIJOUX

☎ 0262 35 95 70

- **IES Nord**

Mr Gilbert DALLE-MULE

☎ 0262 71 75 59

Mme Martine TECHER

☎ 0262 71 75 49

- **CSSOI**

Mr Médéric DESCOINS

☎ 0262 71 75 49
Poste 58752

- **CESU**

Mme Amandine ADEKALOM

☎ 0262 90 57 16

- **DRH**

Mme Vanessa DARID

☎ 0262 71 98 14



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
— LA RÉUNION —

Handi-Accueillant

Le sujet du handicap est un des
axes prioritaires de la politique
des Ressources Humaines du
CHU de la Réunion.

L'inclusion des personnes en
situation de handicap est une
valeur importante au CHU.

**L'accessibilité à la
formation est
accompagnée.**

**Nous étudions chaque
demande.**

Nos Missions

- Veiller à une égalité de traitement
- Offrir un environnement inclusif
- Informer, Orienter et Mobiliser les expertises
- Accompagner et Sécuriser le parcours de formation et des stages
- Faciliter la communication
- Évaluer nos actions
- Favoriser l'inclusion post formation

Votre Accompagnement

Intégration à la formation

- Accueil personnalisé avec un référent unique handicap
- Parcours sécurisé et confidentiel
- Aménagement du temps lors de l'évaluation
- Aménagement d'un espace de travail dédié (mobilier, outils ...)
- Sensibilisation des équipes sur la situation du handicap

Parcours stages

- Sensibilisation des équipes accueillantes
- Parcours adapté à chaque situation

Concours/Sélections

- Accessibilité aux salles
- Aménagement d'un espace de travail
- Aménagement du temps (Tiers temps)
- Accompagnement possible d'une tierce personne

Le Handicap

Selon la Loi du 11 Février 2005

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Différentes familles de handicap

Le handicap peut être de différentes natures :

- **Maladie invalidante :** les maladies respiratoires, digestives parasitaires, infectieuses, qu'elles soient momentanées, permanentes ou évolutives, pouvant entraîner des déficiences ou des contraintes comme le diabète, les allergies, l'épilepsie, le cancer, le VIH, l'hémophilie, l'hyperthyroïdie, la sclérose en plaques, maladie orpheline.....
- **Difficulté auditive :** la privation, (*surdité profonde*) ou la diminution légère, moyenne ou sévère de l'audition, à la naissance ou au cours de la vie, même si elle peut être récupérée grâce à des prothèses auditive ou des implants.
- **Les troubles DYS :** Troubles cognitifs durables qui peuvent être plus ou moins sévères, selon les cas. Certains vont affecter les apprentissages précoces, tels que le langage ou encore les gestes. D'autres affecteront les apprentissages scolaires : **c'est ce qu'on appelle les troubles spécifiques des apprentissages.**
Dyslexie - dysorthographe - dyscalculie - dysphasie - dyspraxie ...

Difficulté : physique – visuelle – intellectuelle...